



MAIRIE DE JEUXY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 octobre 2025

Le conseil municipal de JEUXY, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20H30 au nombre prescrit par la loi, à la mairie de JEUXY, sous la présidence de monsieur Oreste TIMOTEO.

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal du 29 août 2025

- **URBANISME – APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU N°2**

Le maire, VU la mise à disposition du public en mairie du 7 juillet 2025 au 8 août 2025 (32 jours), et **vu** qu'aucune observation n'a été formulée par le public au cours de la mise à disposition du dossier,

Le conseil municipal à l'unanimité **approuve** la modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme.

- **SMIC – Demande d'adhésion du syndicat intercommunal scolaire du Ban de Vagney**

Le conseil municipal, à l'unanimité, **approuve** la demande d'adhésion du syndicat intercommunal scolaire du Ban de Vagney au syndicat mixte pour l'informatisation communal.

- **CAE – Approbation du rapport de transfert de charges**

Le maire de Jeuxy, rapporte au conseil le rapport définitif par la CLECT en date du 15 novembre 2024 portant de l'évaluation des transferts de charges de la communauté d'agglomération d'Épinal. Ce rapport fait état des transferts de charges engendrés par le transfert du stade de football de La Chapelle-aux-Bois, du service petit enfance de Thaon-les-Vosges, Golbey, Épinal, et Charmes, ainsi que de la halte fluviale de Charmois-l'Orgueilleux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, **approuve** le rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges et de ressources du 17 septembre 2025

- **COMPTABILITÉ – Budget lotissement – Remboursement de l'avance budgétaire**

Le maire de Jeuxy, rappelle que la commune dispose d'un budget annexe pour le lotissement de la Boudière, ayant pour but de gérer les dépenses liées à la création de ce lotissement, et les recettes liées à la vente des terrains. La commune a désormais soldé toutes les dépenses et vendu tous les terrains. Le maire rappelle que lors de la création du budget lotissement, une avance budgétaire de 150.000,00€ avait été versé par le budget principal sur l'exercice 2018. En perspective de la clôture du budget lotissement, il convient de « rembourser » cette somme en mandant 150.000,00€ depuis le budget lotissement vers le budget principal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le maire à décliner les opérations comptables nécessaires au « remboursement » par le budget annexe d'une somme de 150.000,00€ vers le budget principal.

- **RESSOURCES HUMAINES – RIFSEEP – Actualisation du régime indemnitaire**

Le maire de Jeuxy, rappelle la précédente délibération portant sur l'actualisation du régime indemnitaire du Rifseep, et précise qu'il convient de modifier le tableau annexe afin que les agents de catégorie B puissent également profiter de ce régime.

Après en avoir délibéré, **le conseil municipal**, à l'unanimité, approuve le régime indemnitaire tel que présenté par le maire.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Parc Fleuri

Les réunions de chantier continuent d'avoir lieu les mardis après-midi. Le planning des travaux est pour le moment respecté. Un nouveau poteau incendie sera créé.

Arrêté de mendicité

Suite à des plaintes concernant des faits de mendicité à la station essence de Jeuxy, un arrêté municipal sera pris pour le proscrire.

Taxe locale sur les publicités extérieures

Suite à un diagnostic visant la mise à jour des publicités extérieures présentes sur la commune, les recettes de la taxe ont été estimées à une hausse de 50%.

Forêt - Affouages

Une hausse progressive de la facturation des affouages est prévue lors des prochaines années.

Cimetière - Cavurnes

Le marquage des futurs cavurnes ont été marquées dans le cimetière.

La commune vous emmène au spectacle

Deux nouveaux spectacles ont été programmés les samedis 13 décembre 2025 et mardis 03 mars 2026. Comme lors des précédentes éditions, la commune se charge du transport des spectateurs depuis la mairie à la rotonde. Les inscriptions sont à prendre auprès du secrétariat de mairie, le tarif est à 15€ par adulte et 10€ par enfant.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du mardi 11 novembre aura lieu au monument aux morts de Jeuxy à 10h30.

Maisons Fleuries

La cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries aura lieu à la salle polyvalente le lundi 17 novembre à 18h00.

Villes et villages fleuris : 3 fleurs

La commune s'est distinguée en renouvelant son label 3 fleurs au *concours des villes et villages fleuris*.

Patrimoine : Don d'une égraineuse

En vue de conserver son patrimoine, la commune a récupéré un ancien engin agricole, don d'un administré du village.

Voiries : Rue d'Épinal ; Champs Brocards

Un marquage « Zone 30 » sera réalisé au sol au niveau de la montée de la rue d'Épinal. De nouveaux marquages et panneaux « Stop » seront réalisés dans le lotissement des Champs Brocards en vue de renforcer la sécurité pour les automobilistes. Un arrêté visant à réduire la vitesse sur la D11 (entre Épinal et le carrefour du transformateur) sera également pris afin de sécuriser les automobilistes souhaitant sortir des Champs Brocards

Clôture du conseil : 22h30

Prochain conseil municipal : Mercredi 10 décembre à 20h30

À JEUXY, le 22 octobre 2025

Le Maire

Oreste TIMOTEO

